

## Éditorial du printemps 2015 :

"Travailler pour le meilleur mais se préparer au pire" par le Dr Louis Reymondon, secrétaire général, fondateur de VIVA

Mai 2015

En 1959, Fréjus et sa "vallée rose" sont dévastées par la rupture du barrage de Malpasset: Aussitôt un programme de grands travaux (canal du Reyran).

En 2010, une nouvelle catastrophe - attribuée au changement climatique - ravage habitations et entreprises de la Basse Vallée de l'Argens: Cinq ans après, le Programme d'Actions de Prévention contre les Inondations (PAPI) n'est pas encore finalisé et la structure de gouvernance se dit démunie!

Et pourtant, près d'un an après ce terrible sinistre, M. Georges GINESTA, député-maire de Saint-Raphaël, alertait en vain le président de l'Assemblée Nationale :

La violence et l'ampleur des inondations des 15 et 16 juin 2010 qui ont dévasté l'Est du Département du var, à proximité du bassin versant de la rivière l'Argens, et leur caractère meurtrier en font un événement national.

Dix mois se sont écoulé depuis cette catastrophe et de nombreuse personnes et entreprises vivent sous l'apparence illusoire d'un retour à la vie normale.

L'habitat nest pas réparé, les indemnisations sont loin de couvrir la valeur des sinistres et de nombreuses entreprises sont en grande difficulté.

Aujourd'hui, c'est pire! Ce territoire, qui recouvre 4 communes (Le Muy, Roquebrune sur Argens, Puget sur Argens et Fréjus), reste exposé au danger constant d'une autre catastrophe dont plusieurs récidives, heureusement plus mineures, laissent peser la menace insupportable.

Face au constat désolant d'une lenteur administrative telle que les Pouvoirs publics ne parviennent pas à assumer leurs responsabilités et laissent leurs administrés en péril, <u>le Bureau</u> exécutif de VIVA affiche sa feuille de route :

## "Travailler pour le meilleur mais se préparer au pire"

Se préparer au pire c'est garder à l'esprit, dès que le ciel se couvre, que les nuages pourraient bien encore apporter leur cortège de ruine et de désolation. Et tant que les travaux qui s'imposent au plus vite pour que se drainent naturellement vers la mer les eaux captives du delta de l'Argens, chacun doit prendre des mesures individuelles d'autodéfense et de survie. Ce n'est pas civique, ce n'est même pas toujours légal mais qui oserait reprocher à ces personnes déjà sinistrées et abandonnées à leur triste sort de s'occuper d'elles-mêmes et de leurs biens avec les moyens du bord ? Car les sinistrés de 2010, installés au Val d'Argens pour y vivre ou y travailler, s'y trouvent piégés : les biens, en zone inondable, ont perdu toute leur valeur et sont invendables, l'emploi y est devenu précaire quand les installations des entreprises sont exposées et parfois déjà ruinées.

VIVA ne peut qu'appeler ses adhérents à soutenir ses efforts et former une force de résistance à l'oubli et à l'indifférence. L'État et les élus le savent bien, VIVA est la mauvaise conscience de tous et l'aiguillon pour que chacun prenne ses responsabilités.

Le Conseil Départemental du Var doit accélérer la restitution d'un PAPÏ complet, la CAVEM et le SMA, forts de leur nouvelle compétence, doivent mettre en œuvre les travaux anticipés qui s'imposent.

## Travailler pour le meilleur

Malgré l'inertie qu'elle dénonce, VIVA a travaillé à obtenir des avancées significatives et faire émerger de nouveaux outils de gestion par lesquels "le risque est pris comme levier de développement":

- Suivant le Rapport n°775 de la MCI du Sénat, le sénateur P.Y. COLLOMBAT a fait introduire dans la loi MAPTAM le (compétence inondation aux dispositif **GEMAPI** intercommunalités) et le principe d'une aquataxe de solidarité qui sera un instrument décisif de la part locale de financement des projets globaux, dès que les arrêtés d'application seront pris.
- La création du Syndicat Mixte de l'Argens (SMA), par décision commune, a instauré la gouvernance globale du bassin versant que VIVA réclamait.
- L'Atelier National commandé par les Ministres Ségolène ROYAL et Sylvie PINEL, a fait apparaître la vulnérabilité de la Basse Vallée de l'Argens comme une chance: son paysage exceptionnel n'a pas été laminé comme d'autres lieux de la côte d'Azur. Les villes alentours ont tout à gagner de la préservation de cette vaste zone de respiration (F. BONNET). Un projet de Parc Agricole de la Vallée de l'Argens est proposé comme un nouvel équipement régional.
- Le défi est d'en fédérer les acteurs autour d'un projet d'aménagement de la vallée inscrit dans le périmètre plus large d'une trame verte et bleue continue entre les deux massifs protégés et destiné à un agro-tourisme porteur d'innovation. De nouveaux modes d'habiter en zone inondable, de nouvelles accessibilités, préserveront la plaine en consolidant des lieux de centralité et de développement urbain sur les coteaux.
- C'est un vaste chantier qui pose à tous la question prospective "comment voyez-vous la Basse Vallée de l'Argens, votre lieu de vie et d'activités, pour les générations suivantes à l'horizon 2030-2050?". Voici le sens du concept de "démocratie participative" qui reconnaît aux habitants et acteurs économiques d'un territoire la "maîtrise d'usage" qui se place en amont des décisions et des actions des élus. Ils sont en responsabilité finale de la "maîtrise d'ouvrage" et de la mise en œuvre d'aménagements d'intérêt général mais les usagers sont invités à leur exprimer en amont les fruits d'une réflexion qui relève de la citoyenneté, de l'intelligence collective!
- Ce type de participation citoyenne à l'aménagement du territoire est une démarche qui surgit partout et, dans le Var, VIVA ne peut que s'associer au Collectif d'initiative pour l'Environnement du Territoire des Maures...et Alentours (CIETM-A). Nous somme le A de cette entreprise et serons présents à Hyères aux 1ères Rencontres du 4 juin.

VIVA invite ses adhérents et sympathisants à se manifester auprès de son Bureau exécutif pour mobiliser rapidement nos ressources d'imagination!